

## L'Atelier de Réflexion Partagée pour un meilleur développement des compétences langagières chez les élèves de 4<sup>ème</sup> A.M

### The Shared Reflection Workshop for better development of language skills among 4th A.M pupils

Redhouane KERROUZI <sup>1</sup>

Université Hassiba Ben Bouali- Chlef - Algérie

[r.kerrouzi@univ-chlef.dz](mailto:r.kerrouzi@univ-chlef.dz)

 <https://orcid.org/0000-0001-9220-1587>

*Received* 09/10/2024

*Accepted* 07/12/2024

*Published* 01/01/2025

#### Résumé

Pour donner un nouvel élan à la pratique de l'oral dans les classes du français langue étrangère (FLE), l'école algérienne a adopté une méthode sous forme d'ateliers qu'on appelle communément l'Atelier de Réflexion Partagée(ARP). Ces Ateliers offrent un espace où les élèves peuvent interagir, discuter, et réfléchir collectivement sur des sujets multiples. L'objectif principal de ce travail de recherche est de savoir l'effet de ces ateliers sur les compétences langagières des apprenants du cycle moyen. Pour ce faire, nous allons examiner de près comment ces ateliers encourageraient la participation active, la discussion et l'échange d'idées et, par conséquent, pourraient influencer aussi bien la compréhension et l'expression ainsi que l'acquisition du vocabulaire Cet article tentera aussi de mettre en exergue les mécanismes par lesquels ce type d'ateliers pourrait réellement aider au développement des compétences langagières des élèves de 4<sup>ème</sup> A.M dans une classe du FLE.

**Mots-clés:** oral, élèves de 4<sup>ème</sup> A.M, Atelier de Réflexion Partagée, compétences langagières,

#### Abstract

To give new impetus to oral practice in French as a foreign language (FLE) classes, the Algerian school has adopted a method in the form of workshops commonly called the Shared Reflection Workshop. These Workshops provide a space where students can interact, discuss, and reflect collectively on multiple topics. The main objective of this research work is to know the effect of these workshops on the language skills of middle cycle learners. To do this, we will take a close look at how these workshops would encourage active participation, discussion and exchange of ideas and, therefore, could influence both comprehension and expression as well as vocabulary acquisition. This article will also attempt to highlight the mechanisms by which this type of workshop could really help the development of the language skills of 4th A.M students in a FLE class.

**Keywords:** Oral, 4th Year Middle School Pupils, Shared Reflection Workshop, Language Skill

<sup>1</sup> Corresponding author: Redhouane KERROUZI/ [r.kerrouzi@univ-chlef.dz](mailto:r.kerrouzi@univ-chlef.dz)

Journal of Languages & Translation © 2025. Published by University of Chlef, Algeria.

This is an open access article under the CC BY license <http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>

## Introduction

L'objectif primordial de l'enseignement d'une langue étrangère en l'occurrence le français est le développement chez les apprenants la maîtrise de cette langue pour des fins communicatives, orales ou écrites. En effet, le choix méthodologique fait par la tutelle en Algérie est l'approche par compétences qui est axée sur la mobilisation des ressources en tant que moyens et ce, pour résoudre des situations problèmes susceptibles d'être rencontrées dans des situations de vie de tous les jours. Ainsi, il s'agit de faire parler l'apprenant en le mettant dans diverses situations authentiques.

Il est capital de souligner ici que les méthodes interactives et participatives jouent un rôle crucial dans le développement des compétences linguistiques et langagières des élèves. En effet, l'apprentissage du français langue étrangère pour les élèves du cycle moyen nécessite non seulement la maîtrise des structures linguistiques, mais également une immersion active dans la langue pour consolider son acquisition.

Dans cette optique et en vue de favoriser davantage l'amélioration de la pratique de l'oral (compréhension et production) dans les classes du FLE, l'école algérienne a introduit une nouvelle méthode à partir de l'année scolaire 2019-2020, il s'agit des « Ateliers de Réflexion Partagée ». Cette approche modifie la relation même entre l'élève et son apprentissage : elle apporte une nouvelle dimension à l'enseignement en donnant du sens et en plaçant l'enfant au centre de son propre processus d'apprentissage. Considérer l'élève comme un "interlocuteur légitime" lui permet de voir les choses différemment, de se sentir compétent et valorisé. Il n'y a plus de réponse "correcte" unique et attendue par l'enseignant, car chaque réflexion est intéressante lorsqu'elle est justifiée et argumentée. Ainsi, l'élève n'a plus à craindre l'échec, et donc à apprendre. En valorisant la pensée autonome, on encourage l'enfant à réfléchir avant de s'exprimer, plutôt que de simplement répéter ce qu'il a écouté en classe.

Notre intérêt pour ce thème vient d'une expérience personnelle, ayant assisté chez deux enseignantes du français au cycle moyen ayant animé des ateliers au sein de leurs classes de 4<sup>ème</sup> A.M. Cette recherche vise essentiellement à mettre en évidence l'effet positif que pourrait avoir les ateliers de réflexion partagée sur le développement des compétences langagières des élèves du cycle moyen. Nous examinerons de près comment ces ateliers auraient un apport direct sur la compréhension et l'expression orale, l'acquisition du vocabulaire, ainsi que la réflexion et l'expression critique.

Cela nous a mené à nous interroger sur le rôle de l'Atelier de Réflexion Partagée dans l'enseignement-apprentissage du français langue étrangère en Algérie en formulant la problématique suivante :

Cela nous a mené à nous interroger sur le rôle de l'Atelier de Réflexion Partagée(ARP) dans l'enseignement-apprentissage du français langue étrangère en Algérie en formulant la problématique suivante :

- Dans quelle mesure l'ARP pourrait-il contribuer à l'amélioration des compétences langagières et réflexives des apprenants de 4<sup>ème</sup> AM ?

Sous cette question directrice de recherche, nous ajoutons d'autres interrogations qui sont nécessaires et étroitement liées à la question centrale :

- Comment pratiquer un ARP en classe du FLE (Quelle démarche et quels objectifs) ? Les élèves de 4<sup>ème</sup> AM ont-ils déjà un bagage linguistique suffisant pour participer à un Atelier de Réflexion Partagée(ARP) ?

Pour répondre à cette problématique, nous pouvons émettre les hypothèses suivantes :

- L'ARP pourrait libérer la parole et encourager les élèves en difficulté à s'exprimer librement et à participer à une discussion.
- La pratique de l'ARP permettrait d'élargir et d'enrichir le vocabulaire de l'élève relatif aux thèmes abordés.
- La participation aux ARP pourrait améliorer la capacité à argumenter et développer la compétence d'expression et de réflexion critique des apprenants de 4<sup>ème</sup> A.M.

Nous aborderons cette étude en considérant les Ateliers de Réflexion Partagée (ARP) comme des espaces propices à l'apprentissage interactif, où les élèves sont invités à s'exprimer, à argumenter, et à coopérer dans un cadre de communication authentique. Nous chercherons à évaluer comment ces sessions peuvent impacter les compétences linguistiques des apprenants en langue étrangère.

Pour traiter ce sujet, nous allons choisir une méthode à la fois analytique et expérimentale. L'étude s'appuiera sur une analyse des données collectées à travers deux questionnaires : le premier destiné aux enseignants de français au collège suivi d'une observation participante d'un ARP organisé en classe de 4<sup>ème</sup> A.M et le second aux apprenants participant dans l'ARP. Afin d'aborder ce sujet, nous allons avoir deux parties distinctes mais complémentaires : le cadrage théorique et la pratique. Dans le cadrage théorique, nous évoquerons le concept « Ateliers de Réflexion partagée ». Nous allons traiter les notions de base liées à l'ARP, sa définition, ses types et ses objectifs. La partie pratique s'intéressera d'abord à la présentation de la méthodologie puis à la lecture et l'interprétation des résultats obtenus.

## **1. Cadre conceptuel de l'étude**

### ***1.1. Définition du concept***

L'atelier de réflexion partagée (ARP) est une séance de travail collaborative qui vise à explorer, discuter et analyser un sujet ou une problématique spécifique avec un groupe de personnes. L'objectif principal est d'échanger des idées, des expériences et des perspectives diverses pour parvenir à une compréhension plus approfondie du sujet en question. En effet, l'ARP<sup>2</sup> est un espace de parole collective organisé où les participants (enfants et adolescents) peuvent s'exprimer d'une façon libre sur des questions d'intérêt commun.

Ce type d'atelier encourage généralement la participation active de tous les membres du groupe. Chaque participant est invité à participer puis à faire part de sa réflexion ainsi que de ses connaissances sur un thème donné. L'interaction entre les participants est encouragée pour créer un espace de dialogue ouvert où chacun peut s'exprimer librement. Les ateliers de réflexion partagée peuvent avoir différentes structures, mais ils ont tous en commun l'échange et le partage d'expériences afin d'arriver à prendre une décision collective ou comprendre de façon approfondie un sujet donné.

En résumé, les avantages d'un tel atelier résident dans la diversité des perspectives apportées par les participants, la création d'un environnement propice à l'apprentissage collaboratif, et la possibilité de co-construire des idées novatrices à partir des expériences individuelles.

---

<sup>2</sup>Soulignons que « ARP » est un acronyme qui désigne : Atelier de Réflexion Partagée. En effet, il désigne « Atelier de Réflexion Philosophique » ; cependant, en Algérie, on s'adresse, à des collégiens qui ne n'ont pas encore étudié la philosophie et qui ne savent pas encore sa signification, c'est pourquoi les inspecteurs d'éducation ont opté pour un changement d'appellation pour simplifier la notion.

## 1.2. Les objectifs de l'ARP

L'Atelier de Réflexion Partagée vise essentiellement à aider les apprenants (participants) à approfondir la réflexion autour d'une valeur ou d'une question d'intérêt commun tout en libérant l'expression.

## 1.3. Valeurs véhiculées par un ARP

Les programmes de l'éducation civique contiennent des valeurs qui peuvent être résumé en une phrase : « l'éducation à la citoyenneté ». Ils englobent :

- Développement du sentiment civique chez les élèves et leur éducation aux valeurs sociales comme le respect, la tolérance, et la solidarité entre citoyens, développer aussi chez eux la culture démocratique leur facilitant les discussions et les débats et les éloignant de toute forme de violence de racisme.
- Valorisation des valeurs républicaines, de l'état de droit, de l'attachement à la patrie et de l'ouverture sur le monde ainsi que les droits de l'enfant et de l'homme.
- Respect des institutions nationales, des organismes internationaux et territoriaux.

En guise de synthèse, nous disons qu'au fil des années, les Ateliers de Réflexion Partagée (ARP) en Algérie ont non seulement transformé l'approche éducative traditionnelle mais ont également marqué une étape importante vers une éducation plus enrichissante et participative.

Grâce à l'initiative de Danièle Dupin et à la formation des enseignants-animateurs, ces ateliers ont permis de créer un environnement d'apprentissage où l'enseignant et les élèves se retrouvent sur un pied d'égalité, favorisant ainsi une communication plus ouverte et une compréhension mutuelle. Les ARP ont également contribué à changer la perception de l'école par les enseignants, les rendant plus attentifs aux besoins individuels des élèves et encouragés à repenser leurs méthodes d'enseignement. Enfin, l'intégration des ARP dans l'enseignement algérien représente un pas décisif vers une éducation qui prépare les jeunes à être des citoyens actifs et engagés, capables de faire face aux défis de notre société moderne.

Après avoir étalé un éclairage théorique sur la pratique de l'Atelier de Réflexion Partagée en Algérie, nous allons passer à l'aspect pratique. Pour ce faire, nous allons avoir deux points essentiels. Dans le premier, nous expliquerons la méthodologie que nous allons adopter pour pouvoir analyser les données obtenues suite à l'expérimentation, quant au second point, nous allons essayer de mettre en œuvre les outils d'analyse et la démarche appropriée en vue de pouvoir vérifier les hypothèses préalablement annoncées.

## 2. Méthodologie

Nous allons présenter la méthodologie de notre étude. En effet, nous avons opté pour deux outils d'enquête distincts : le questionnaire et la pratique de l'Atelier de Réflexion Partagée.

Notre enquête a commencé dès le début du mois de février 2024, durant le deuxième trimestre, nous avons sollicité l'aide des enseignants de français du cycle moyen pour répondre à notre questionnaire. En mois d'avril, une enseignante volontaire a accepté d'organiser un ARP en faveur des élèves de 4<sup>ème</sup> A.M pour donner une fiabilité aux résultats de l'analyse du questionnaire destiné aux enseignants. L'atelier a été organisé au niveau du collège Mohamed Boutiba à Beni Oudren, situé dans la commune de Sendjas.

Fondé en 2007, ce collège a su évoluer pour offrir aux élèves un cadre propice à l'apprentissage et à l'épanouissement. Le collège comprend 14 classes, 2 laboratoires équipés pour les sciences,

une bibliothèque, 2 ateliers disponibles pour les activités pratiques et les projets, une salle des enseignants, le pavillon administratif abrite 7 bureaux, 26 enseignants, parmi lesquels 4 enseignants de français, 565 élèves dont 2 classes de 4<sup>ème</sup> A.M, regroupant un total de 82 : 37 garçons et 45 filles. Le système scolaire est la demi-pension, permettant à chaque élève de progresser à son rythme et de développer ses compétences.

Le public ciblé pour notre étude est constitué des élèves de la classe de 4<sup>ème</sup> A.M. Le choix du public n'est pas fortuit ; en effet, ce n'est qu'en 4<sup>ème</sup> AM que l'élève étudie l'argumentation et il apprend à exprimer son point de vue et l'appuyer par des arguments convaincants. Cette classe se compose de 41 élèves, âgés de 14 à 16 ans, répartis entre 20 garçons et 21 filles, représentant ainsi une diversité de genre au sein du groupe. Pour garantir une participation active et représentative dans notre étude, une méthode de sélection des participants a été mise en place.

Pour vérifier nos hypothèses, nous avons décidé de varier les méthodes d'expérimentation pour donner plus de fiabilité aux résultats obtenus.

En premier lieu, nous allons élaborer un questionnaire destiné aux enseignants de français au cycle moyen et un autre questionnaire adressé aux apprenants de 4<sup>ème</sup> A.M et ce, pour collecter le maximum d'informations sur leur expérience de la pratique des A.R.P au sein de leurs classes.

L'objectif du premier questionnaire étant de déterminer l'impact de cette nouvelle pratique pédagogique (l'Atelier de Réflexion Partagée « ARP ») sur l'enseignement de la langue française et l'amélioration des compétences langagières, comportementales et réflexives des apprenants, nous nous sommes appuyés sur les avis des praticiens, les enseignants ayant déjà mis en œuvre un Atelier de Réflexion Partagée dans leurs classes du français langue étrangère FLE. Les données sont recueillies par le biais d'un questionnaire (voir annexe 1).

Le questionnaire a été distribué auprès de 40 enseignants français exerçant au cycle moyen dans la wilaya de Chlef. Parmi les questionnaires, nous avons choisi 27 questionnaires à analyser.

Le questionnaire commence par une présentation de l'enseignant (nom, diplôme et expérience dans l'enseignement) et il comprend 11 questions au total.

Parmi celles-ci, huit questions sont formulées sous forme de QCM, permettant aux enseignants de fournir des réponses rapides et précises sur leur expérience avec l'atelier. De plus, trois questions ouvertes ont été incluses pour encourager les enseignants à partager leurs observations, leurs défis rencontrés et leurs suggestions d'amélioration concernant l'application de cette méthode pédagogique.

Les questions posées portent principalement sur les axes suivants :

- Le premier axe : des généralités sur les ARP.
- Le deuxième axe : la pratique des ARP : type d'atelier et thèmes choisis.
- Le troisième axe : l'interaction des élèves avec les ARP : comportement et ressenti.
- Le quatrième axe : les avantages de l'ARP et les difficultés rencontrées.

Quant au deuxième questionnaire destiné aux élèves de 4<sup>ème</sup> A.M, il a été conçu dans l'intention de mettre en rigueur les hypothèses de notre recherche, nous avons préféré de s'approcher des élèves participant à l'expérimentation en examinant les axes principaux de la recherche : la prise de parole, le vocabulaire et l'argumentation.

Pour les élèves participants à l'Atelier de Réflexion Partagée, également désignés comme le groupe expérimental, nous avons élaboré un questionnaire composé de 13 questions (voir l'annexe n°02). Le questionnaire comprend une question sur l'âge et ce afin de recueillir des données démographiques de base. Ensuite, nous avons formulé 10 questions à choix multiples (QCM) pour évaluer leurs perceptions, leurs expériences et leurs opinions sur différents aspects de l'atelier. Enfin, deux questions ouvertes ont été incluses pour permettre aux élèves d'exprimer librement leurs réflexions et leurs suggestions concernant l'atelier de la réflexion partagée.

Le questionnaire porte sur les axes suivants :

- Le premier axe : l'utilisation du français par les apprenants.
- Le deuxième axe : leur ressenti à propos de l'ARP.
- Le troisième axe : le vocabulaire employé lors de l'atelier.
- Le quatrième axe : les avantages de l'ARP et les difficultés rencontrées.

En second lieu, nous envisageons faire une observation participante d'un Atelier de Réflexion Partagée animé avec un groupe d'élèves de 4<sup>ème</sup> A.M. En effet, les élèves de la classe choisie seront divisés en deux groupes : un groupe témoin qui va étudier le thème choisi dans le cadre d'un cours habituel du programme (production de l'oral) et un groupe expérimental avec qui l'Atelier de Réflexion Partagée sera appliqué en étudiant le même thème.

Le thème choisi pour l'animation de l'ARP est la violence. Il constitue un sujet d'une importance capitale dans le contexte scolaire, englobant une gamme variée de comportements et d'interactions qui peuvent avoir un impact significatif sur le bien-être des élèves ainsi que sur le climat général de l'établissement. Le choix du thème comme sujet de réflexion partagée s'inscrit parfaitement dans le programme ministériel de la 4<sup>e</sup> année moyenne. En effet, ce thème est étudié durant la cinquième séquence du programme ayant pour titre : « *Nous rapportons des propos en donnant notre point de vue : Non à la violence !* ». (Manuel de français de 4<sup>ème</sup> AM, 2019 : 83). Cette séquence s'inscrit dans le cadre de la deuxième tâche d'usage : « *Elaborer un dépliant en faveur du vivre ensemble en paix* ». Donc, le thème choisi a été déjà abordé en classe.

Rappelons que l'Atelier de Réflexion Partagée, à laquelle nous avons participé, sera filmé pour que la vidéo enregistrée fasse l'objet d'une analyse approfondie. Le groupe expérimental sera invité, à la fin de l'atelier, à répondre à un questionnaire pré-élaboré. Cette démarche permet de comparer les résultats obtenus lors d'un atelier et lors une séance de production orale. Cette comparaison nous aidera à déterminer l'impact réel de l'Atelier de Réflexion Partagée sur le développement des compétences des élèves de 4<sup>ème</sup> AM. En effet, l'observation participante de l'atelier donne plus de rigueur aux résultats du questionnaire car ce dernier nous donne un aperçu peu pertinent du constat des enseignants, mais l'organisation d'un Atelier de réflexion Partagée permet de concrétiser ce constat et de donner plus de détails sur ces résultats. Cette enquête portera essentiellement sur trois dimensions qui sont :

- La prise de parole et l'expression libre des élèves.
- Le vocabulaire utilisé lors de l'atelier.
- La pensée critique et les idées avancées durant l'atelier.

### **3. Analyse et interprétation des résultats**

Nous commencerons l'analyse par l'interprétation des données recueillies à travers le questionnaire destiné aux enseignants puis celui adressé aux élèves :

Le premier questionnaire a été distribué à 40 enseignants. Cependant nous n'avons recueilli que vingt-sept (27) qui ont été interprétés et analysés. Avant de procéder aux questions qui concernent la pratique des Ateliers de Réflexions Partagées, nous avons demandé à chaque enseignant de préciser son ancienneté dans l'enseignement. L'objectif est de choisir les questionnaires des enseignants qui ont réellement reçu une formation à propos des Ateliers de réflexion Partagée. Les enseignants enquêtés ont une ancienneté qui varie entre 5 et 28 ans d'expérience professionnelle dans l'enseignement du français au cycle moyen. Cela offre une grande variété de perspectives et d'expertises. Cette diversité pourrait enrichir notre recherche par des remarques pertinentes.

D'après les réponses obtenues, presque la majorité des enseignants interrogés sont pour l'introduction de cette technique dans l'enseignement des langues étrangères.

S'agissant du deuxième questionnaire, nous avons aussi distribué 19 questionnaires auprès des élèves participants (volontaires à l'ARP de type court) déjà organisé au niveau du collègue Mohamed Boutiba. Les treize questions élaborées sont graduées du simple au complexe. À cet égard, il est remarqué que certains élèves ont choisi plusieurs propositions pour répondre à une seule question.

À l'issue de l'analyse du questionnaire destiné aux apprenants de quatrième année sur l'effet et l'utilité de l'atelier de Réflexion Partagée sur l'amélioration de leurs compétences langagières et réflexives en l'occurrence celui organisé autour de « la violence », ces élèves confirment que l'ARP est bénéfique et encourageant (voir l'annexe n°02). En effet, il leur a aidé à :

- s'exprimer librement
- choisir un vocabulaire précis
- réfléchir sur des sujets importants dans la vie.

#### **3.1. Observation de l'A.R.P (groupe expérimental)**

Cette séance était consacrée à l'ARP court avec 19 élèves volontaires (groupe expérimental) ayant participé activement à la discussion sur le thème de la violence à l'école. Lors de cette première séance de TD, nous avons préparé les tables en forme de U, disposé les participants à leurs places et désigné un observateur et un synthétiseur et ce, avant de procéder au déroulement de l'atelier proprement dit. L'atelier s'est déroulé en quatre moments :

##### **Premier moment: la mise en situation**

L'animatrice a exposé le thème sous forme d'une situation problème relative au thème :

« Nous sommes à la fin de l'année scolaire. A la sortie de l'école, nous avons remarqué qu'il y a plusieurs scènes de violence entre les élèves. Cela nous pousse à réagir immédiatement. » Cette situation annonce directement le thème de l'atelier.

Avant d'entamer le débat, l'animatrice a expliqué les règles et le protocole de l'atelier :

- le bâton de parole : c'est le moyen qui permet aux participants de s'exprimer
- le tour de table : les participants vont s'exprimer en respectant le tour de table

- le respect : ne pas couper la parole ou interrompre autrui, ne pas faire des grimaces.

Puis, l'enseignante a désigné l'observateur et le synthétiseur tout en expliquant le rôle de chacun.

### **Deuxième moment: Le débat**

Le débat se déroule en 5 tours (questions). L'enseignante a invité chaque participant à prendre la parole à tour de rôle, utilisant un bâton de parole pour structurer les échanges. Ce bâton circulait parmi les participants, chacun prenant la parole à mesure qu'il le recevait.

- **Premier tour:** Que représente la violence pour vous ?

Tous les élèves ont pris la parole pour définir le concept étudié selon leur vision. Les définitions étaient : la violence est comportement négatif et lâche, la violence est un problème sérieux qui touche la société, la violence est un phénomène social. Les participants ont utilisé des expressions d'opinion pour définir la violence : personnellement je trouve que, selon moi, à mon avis.

- **Deuxième tour:** Quelles sont les types de violence ?

Chaque participant a donné deux types de violence : psychique ou verbale ; physique ou corporelle.

- **Troisième tour:** Quelles sont les formes de violence ? Donne des exemples si c'est possible.

Les participants ont cité les formes de violence mais il n'y a qu'une minorité qui a donné des exemples. Il est à signaler que deux élèves se sont abstenus de répondre.

- Il y a la violence : à l'école, à la maison, dans les stades, contre les femmes, contre les enfants, des blancs contre les noirs, sous forme de bagarre ou de paroles lâches.

- **Quatrième tour:** Quelle est votre prise de position envers le phénomène de la violence ?

Tous les élèves participants affirment qu'ils sont contre la violence. Pour s'exprimer, ils ont employé des expressions telles que : bien sûr, personnellement, je pense que, à mon avis.

Quelques apprenants en exprimant leur point de vue, ils ont avancé quelques arguments en employant une expression de cause (parce que) : c'est un fléau social, c'est un comportement négatif, elle touche les femmes et les enfants, c'est un danger dans la société, elle sème la haine

- **Cinquième tour:** Justifiez votre prise de position par des arguments convaincants.

La majorité des élèves ont exprimé leurs arguments sauf trois participants qui n'ont pas pu répondre à la question. Les arguments avancés sont : la violence sème la haine dans la société, elle symbolise la discrimination et l'inégalité, ce fléau touche surtout les jeunes qui sont renvoyés de l'école ou ceux qui se droguent, c'est un geste méchant, elle sert à lutter contre les bonnes valeurs comme la solidarité et le respect, elle touche les valeurs islamiques, les enfants, les femmes et les jeunes.(voir l'annexe n°03)

Les participants ont eu la liberté de répondre aux questions posées, ce qui a permis un échange ouvert et spontané. Ils ont non seulement présenté leurs points de vue, mais ont également argumenté leurs positions ce qui a considérablement enrichi la discussion. Cette dynamique a favorisé un environnement de dialogue inclusif et productif, où chacun a pu contribuer à l'exploration approfondie du thème abordé.

### **Le troisième moment: L'intervention de l'observateur et du synthétiseur**

L'observateur a décrit le déroulement de l'atelier et précisant que les participants ont respecté les règles et le protocole de l'atelier. Quand à la participation active, les participants se sont bien intégrés dans l'échange et ont répondu à toutes les questions à l'exception de quelques élèves qui se sont abstenus à répondre à quelques questions. Parallèlement, le synthétiseur s'est concentré sur le contenu des discussions, en recueillant et en résumant les idées et les opinions exprimées par les participants.

### **Le quatrième moment: La manifestation du ressenti**

L'animateur a invité les participants à partager leurs émotions et leurs impressions concernant leur expérience au sein de l'atelier. Tous les élèves participants ont apprécié cette expérience. À l'issue de cet atelier, un questionnaire a été distribué aux participants afin de collecter des données à analyser.

### **3.2. Interprétation des résultats**

Selon les résultats obtenus, nous avons constaté que les participants ont montré une motivation croissante malgré leur difficulté remarquable à s'exprimer en FLE. Notre constat porte principalement sur :

- **La prise de parole:** Tous les participants se sont impliqués dans la discussion en répondant aux questions ce qui montre que l'Atelier de Réflexion Partagée a permis aux élèves de libérer la parole et de restaurer la confiance en soi en dépit des difficultés recensées (fautes de prononciation et de construction de phrases correctes).

- **Le vocabulaire utilisé:** Nous avons constaté que les participants ont utilisé le vocabulaire de l'argumentation (expressions et verbes d'opinion, connecteurs d'énumération, expressions de cause) et le champ lexical de la violence déjà étudié en classe. Il y a quelques participants qui ont répété ce qu'ils avaient entendu de leurs camarades ce qui leur permet d'acquérir un nouveau vocabulaire. Cela montre que l'atelier de Réflexion Partagée aide les élèves à acquérir et employer un vocabulaire thématique et à choisir convenablement les mots à utiliser.

- **La pensée critique:** À travers cet atelier chaque participant a manifesté un esprit argumentatif en exprimant son point de vue puis en l'appuyant par des arguments convaincants (bien que des erreurs grammaticales et lexicales soient présentes) ce qui convient au processus de l'argumentation (le thème, la thèse, les arguments). Ainsi, nous pouvons dire que l'Atelier de Réflexion Partagée développe chez les élèves la pensée critique et l'esprit argumentatif. (Voir l'annexe n°04)

Cette démarche a permis aux participants de s'exercer à la fois à l'écoute active et à l'expression personnelle, ce qui a renforcé leur confiance en eux au fil du temps. Lors du moment de partage des ressentis, tous les participants ont exprimé leur satisfaction et leur intérêt pour l'ARP. Ils ont unanimement déclaré qu'ils aimeraient renouveler cette expérience lors des prochaines séances, soulignant ainsi l'impact positif de l'ARP sur leur motivation et leur apprentissage.

### 3.3 Observation de la deuxième séance (groupe témoin)

Cette séance était consacrée à l'activité pédagogique de la production orale. Lors de la deuxième séance de TD<sup>3</sup>, nous avons impliqué 20 élèves du deuxième groupe de la classe (groupe témoin) dans les échanges sur le même thème de la violence. Nous avons préparé les tables sous forme de rangées. Cette séance s'est déroulée en trois moments :

**Premier moment:** La pré-activité (la mise en situation)

À la question « D'après vous, quel est le fléau social le plus dangereux qui existe à l'école ? », les élèves ont proposé plusieurs fléaux : le racisme, la violence, le harcèlement, la discrimination, les crimes, ...

L'enseignant a accepté les bonnes réponses des apprenants.

- La majorité des apprenants se sont intervenus pour répondre.

**Deuxième moment:** L'activité (la production orale)

**L'expression dirigée:** Après l'observation des images proposées par l'enseignante, les élèves ont décrit le contenu de ces images. L'enseignante n'a accepté que les bonnes réponses : scène de violence, une bagarre entre des adolescents, violence à l'égard des femmes.

L'enseignante a demandé aux élèves de produire oralement quelques phrases exprimant leur avis à propos du support.

- Lors de cette phase, juste quelques élèves ont participé à l'expression en utilisant un vocabulaire modéré.

**L'expression libre:** Durant cette phase, l'enseignante a proposé aux apprenants de produire oralement des énoncés argumentatifs sur la violence. La démarche argumentative (thèse, argumentaire, conclusion) est strictement recommandée.

- Les élèves ont bien respecté le processus de l'argumentation bien que le nombre des intervenants soit limité (que les bons élèves).

**Troisième moment:** La post-activité (Récapitulation).

L'enseignante a récapitulé les énoncés produits par les élèves en remplissant une activité lacunaire pour mettre en valeur le lexique thématique et la démarche argumentative.

### 3.4 Interprétation des résultats

Nous avons observé, d'après les résultats, que tous les élèves n'étaient pas également motivés. Le format habituel du cours n'a pas véritablement favorisé un espace de réflexion et d'expression libre pour eux. En effet, ils se sentaient souvent freinés dans leurs interventions, étant interrompus, corrigés ou jugés par leurs camarades et leur enseignant. Face à cette dynamique, certains ont éprouvé des difficultés à répondre aux questions posées, ce qui a entravé leur participation et généré un sentiment d'ennui. Les participants ont perdu de leur motivation en raison de leur timidité et de leur notable difficulté à s'exprimer en FLE. Durant cette séance, nous avons remarqué que les élèves ont hésité à prendre la parole et ils se contentent de la réponse de l'un d'entre eux. En effet, ce ne sont que les bons élèves qui se sont impliqués dans l'expression. Cette hésitation persiste tout au long de la séance parce que les apprenants sont timides et ils ont peur d'être interrompu et de recevoir des critiques ou des commentaires négatifs sur le vocabulaire, la prononciation ou les idées développées. En outre, le lexique

<sup>3</sup> Nous avons choisi les séances de TD pour pouvoir séparer les deux groupes (groupes témoin et groupe expérimental) car la séance de TD se fait avec la moitié de la classe.

employé n'est pas assez varié car il n'y a qu'une minorité des élèves (40%) qui a participé à l'échange. En effet, les apprenants ont utilisé le champ lexical de la violence et mais ils n'ont pas varié les expressions d'opinion. Quant à la pensée critique, les élèves ont respecté la démarche argumentative en exprimant leur point de vue puis en donnant des arguments qui appuient la thèse défendue. Cependant, les arguments ne sont pas variés à cause du nombre restreint des élèves qui ont participé durant la séance. Le tableau suivant résume les aspects les plus pertinents de notre étude comme le montre le tableau ci-dessous:

**Tableau n°02 : Comparaison entre l'activité de production orale et l'ARP**

Aspect	Atelier de Réflexion Partagée	Production de l'oral
Nombre de participants	19	21
Disposition des tables	Fer de cheval (forme U)	Des rangées
Thème	La violence	La violence
Durée	30 minutes	55 minutes
Aspect psychologique	Confiance en soi	Peur et hésitation
Communication orale	- élève/enseignant - élève/élève	- élève/enseignant
Prise de parole	- Implication de tous les participants à la prise libre de parole - La parole est assurée par tour de rôle (tour de table)	- Implication des bons élèves seulement à la prise de parole - La parole est donnée selon la désignation de l'enseignant
Vocabulaire employé	- Vocabulaire appris en classe. - Réemploi du vocabulaire utilisé par les camarades. - Verbes et expressions d'opinion. - Le champ lexical de la violence. - Les expressions de cause. - Les connecteurs d'énumération.	- Vocabulaire appris en classe. - Verbes d'opinion. - Le champ lexical de la violence (juste quelques mots). - Les connecteurs d'énumération.
Processus argumentatif	- Présentation du sujet en définissant le thème. - La prise de position - Avancement des arguments	- Présentation du sujet en décrivant le support donné. - La prise de position - Avancement des arguments

Cette étude comparative montre que l'ARP offre un espace où tous les élèves peuvent interagir, discuter et réfléchir collectivement ce qui impacte positivement leur développement des compétences langagières et leur capacité d'argumenter. Contrairement à l'activité de la production orale où les élèves se trouvent en difficulté à cause du manque de confiance en soi et la peur d'être critiqués, jugés ou interrompus par l'enseignant ou par les camarades. À travers ces deux séances organisées, nous pouvons énoncer que l'ARP constitue une excellente pratique susceptible d'agir positivement sur les compétences des élèves.

En guise de conclusion, nous soulignons que l'Atelier de Réflexion Partagée (ARP) a eu un impact positif sur le processus d'apprentissage et le développement des compétences langagières et de l'esprit critique chez les apprenants de quatrième année moyenne étudiant français comme langue étrangère. L'ARP a été perçu comme un outil efficace pour stimuler la réflexion et favoriser l'expression libre des apprenants. Les résultats de notre étude suggèrent que cette pratique a ouvert un espace propice à la réflexion et à l'expression personnelle, permettant

aux apprenants de s'exprimer librement et de partager leurs idées de manière authentique. Cette méthode a également été essentielle dans le développement de la capacité critique des apprenants, tout en les incitant à examiner et à juger de manière réfléchie les idées et les points de vue exprimés. En offrant un cadre organisé mais adaptable pour l'échange et la discussion, l'Atelier de Réflexion Partagée a contribué à formuler un environnement d'apprentissage vibrant et enrichissant.

## Conclusion

Après la mise en œuvre de la nouvelle pratique pédagogique en Algérie, à savoir l'Atelier de réflexion Partagée, une unanimité considérable sur ses avantages a été rapidement révélée par les enseignants, ce qui nous a poussé à nous intéresser à cette pratique qui est basée principalement sur la communication orale et la pensée critique. Cet article a pour ambition de mesurer l'impact des Ateliers de Réflexion Partagée sur le développement des compétences langagières et réflexives des élèves de quatrième année moyenne et ce, en nous demandant si ces ateliers contribuent vraiment à la libération de la parole, l'acquisition et le maintien du vocabulaire et le développement de la pensée argumentative chez l'apprenant du français langue étrangère.

Pour ce faire, nous avons, dans un premier lieu, abordé les concepts clés qui servent d'appui à notre recherche. À cet effet, nous avons d'abord explicité, dans le cadrage théorique, la place de l'oral et de l'argumentation dans le système éducatif algérien où nous avons mis l'accent sur l'importance de la prise de parole des élèves et la situation d'apprentissage comme un outil facilitant l'immersion communicative. En outre, nous avons dévoilé les concepts fondamentaux de l'Atelier de Réflexion Partagée et sa mise en œuvre en Algérie. En second lieu, nous avons procédé à la vérification des hypothèses émises dans l'introduction. Pour ce qui est de la partie pratique, nous avons choisi deux méthodes expérimentales : un questionnaire destiné aux enseignants et un autre aux élèves en plus de l'observation participante d'un Atelier de Réflexion Partagée comparé à une séance de production orale. La complémentarité de ces deux enquêtes a apporté plus de rigueur et de crédibilité aux résultats. Les enseignants interrogés et l'analyse de l'atelier animé avec des élèves de 4<sup>ème</sup> A.M confirment d'abord que l'ARP favorise la prise de parole chez les apprenants en leur installant une confiance en soi. Cet atelier a visiblement libéré la parole des élèves surtout ceux en difficulté et qui ont hésité de parler auparavant. De plus, la pratique de l'Atelier de Réflexion Partagée a contribué au maintien du vocabulaire appris en classe par sa réutilisation répétitive. Pour quelques élèves en difficulté, l'ARP était une occasion qui leur a permis d'acquérir le vocabulaire en réemployant celui utilisé par leurs camarades. Cet atelier leur a poussé à choisir un lexique convenable pour mieux s'exprimer et argumenter.

Finalement, la pensée critique et le processus argumentatif sont clairement développés lors de l'Atelier de Réflexion Partagée. En effet, les élèves sont appelés à suivre une démarche argumentative bien définie. La conceptualisation du thème, la prise de position et les arguments avancés sont en vigueur lors de l'atelier. Ce processus permet en effet de développer chez l'enfant l'esprit critique et la capacité de choisir les arguments convaincants illustrés par des exemples. Cela contribue à former un futur citoyen capable de s'intégrer dans la société tout en affirmant sa personnalité et ses idées. Ce constat et ces résultats confirment les hypothèses de départ et témoignent que l'Atelier de Réflexion Partagée est un espace qui encourage la prise de parole et la communication orale, incite à l'emploi et au choix du vocabulaire thématique précis et favorise la pensée critique et l'esprit argumentatif. Ces conclusions qui répondent à la problématique initiale encouragent à intégrer davantage ces ateliers dans les programmes d'enseignement du FLE pour les élèves des trois paliers (primaire, moyen et secondaire). En offrant un espace où les apprenants sont activement engagés, ces ateliers favorisent non seulement le développement des compétences langagières et réflexives, mais également la confiance et l'aisance des élèves à s'exprimer en français.

### Références bibliographiques

Document d'accompagnement du Programme du français Cycle Moyen, 2016

Dupin de Saint Cyr, D., (2016).*International - Maghreb : ARP-PHILO continue son chemin au Maghreb*, Diotime n° 70.

Guides du manuel de 4ème A.M, 2013-2014 -2019-2020

Le Petit Larousse Illustré, 2009, 1889

Lipman, M., (2017).Communauté de Recherche Philosophique.

Meirieu, Ph., (2005).*Si la compétence n'existait pas, il faudrait l'inventer...*, 2005 (Contribution à l'ouvrage collectif, Les compétences, sous la direction de Jean-Luc Ubaldi, Edition Revue EPS, 2005)

Robert J.P(2008).Dictionnaire Pratique de Didactique du FLE nouvelle édition revue et augmentée, Collection L'essentiel français, ISSN 1272-2235 L'Essentiel français, Paris, OHRYS, 224 p.